

L'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

GEORGES ROUGEMONT

Institut Fernand-Courby
Maison de l'Orient Méditerrané en
Université Lumière – Lyon 2

L'épigraphie grecque est l'étude des inscriptions grecques antiques. Or les inscriptions grecques antiques parvenues jusqu'à nous se comptent par dizaines de milliers, sinon par centaines de milliers. Chaque année on en trouve et on en publie de nouvelles. Beaucoup de ces inscriptions sont courtes, beaucoup sont mutilées, mais beaucoup d'autres sont des textes longs, entièrement rédigés, sans une abréviation. Les documents de plusieurs dizaines de lignes sont courants. Les documents de plusieurs centaines de lignes ne sont pas rarissimes. Par conséquent, à côté des textes littéraires grecs célèbres ou obscurs, transmis par les copistes de l'Antiquité et du Moyen-Age, à côté des papyrus grecs que, malheureusement, le climat ne conserve guère qu'en Egypte, les inscriptions constituent une masse considérable de textes grecs, dont le nombre ne cesse d'augmenter, et qu'aucun helléniste ne peut se permettre d'ignorer, même s'il n'est pas lui-même épigraphiste.

Pour recourir aux inscriptions avec profit, il faut d'abord avoir une idée de ce qu'on peut y trouver. Pas de chefs-d'œuvre littéraires, naturellement (mais on possède beaucoup de poèmes gravés sur pierre – des épitaphes ou des ex-voto versifiés – qui sont loin d'être tous mauvais). Les inscriptions n'apportent pas non plus de révélations sur la pensée grecque (encore qu'une inscription célèbre, mais unique en son genre, ait conservé des fragments importants d'un traité de philosophie épicurienne). Le contenu des inscriptions grecques n'en est pas moins très varié. On y trouve, bien entendu, des épitaphes, très nombreuses, souvent longues, très souvent versifiées; mais on y trouve aussi des décrets d'assemblées, des traités internationaux, des bornes routières, des hymnes en l'honneur des dieux, parfois accompagnés de leur partition musicale, des baux ruraux, des ex-voto, des recueils de lois, des graffiti injurieux ou obscènes, des pièces de comptabilité publique, des listes de soldats tombés au champ d'honneur, des lettres officielles de rois ou d'empereur, des tarifs de denrées, des règlements de culte, des actes de vente, des devis d'architecte, des fondations pieuses, des documents hypothécaires, des actes d'affranchissement d'esclaves, des récits de guérisons miraculeuses... Bref: une multitude de documents précieux et même indispensables pour faire l'histoire de la

civilisation grecque. L'épigraphie grecque est donc une discipline auxiliaire de l'histoire, comme la papyrologie ou la numismatique. L'épigraphiste est un historien, spécialisé dans l'étude d'une des catégories de documents (en l'occurrence, les inscriptions) grâce auxquelles on écrit l'histoire du monde antique.

Encore parlons-nous ici surtout des inscriptions gravées sur la pierre ou le bronze. Il y avait beaucoup d'autres, sur des supports les plus variés. Les amphores de terre cuite portaient souvent des timbres inscrits, imprimés sur les anses avant cuisson, qui permettent de nombreuses conclusions sur les lieux de production et sur le commerce du vin. Des inscriptions du même genre figuraient sur des tuiles. Sur les poids et, naturellement, sur les monnaies, des inscriptions apportaient la garantie de l'Etat émetteur. Dans les magasins et les entrepôts, le contenu de certains vases était identifié par des inscriptions peintes sur les vases, quelquefois conservées. Les Grecs utilisaient souvent de fines feuilles de plomb pour y graver des textes que nous écrivons sur papier: sur la côte française du Languedoc, un document de ce type écrit en dialecte ionien conserve le souvenir de transactions commerciales réalisées au V^{ème} siècle avant notre ère entre un Grec et des indigènes. Les consultants de l'oracle de Zeus et Dioné à Dodone, en Epire, rédigeaient les questions qu'ils désiraient poser aux dieux sur de petites lamelles de plomb; on en a retrouvé plusieurs centaines, naïves, concrètes, étonnamment diverses: à travers elles on touche du doigt ce qu'était la "demande" quotidienne des simples gens qui recouraient à la divination.

Quelle sorte d'histoire les inscriptions aident-elles à écrire? L'histoire politique et militaire, bien sûr. Mais il faut bien avouer qu'en ce domaine, rien ne vaut un texte de Thucydide ou de Polybe: les inscriptions apportent à l'histoire des guerres et des royaumes des compléments, indispensables, souvent décisifs, qu'il n'est pas permis d'ignorer, surtout pour les périodes où nous ne possédons aucun exposé historiographique suivi, mais elles ne permettraient pas, à elles seules, d'écrire un récit continu des grands événements de l'histoire grecque. En revanche, ce sont les inscriptions qui contiennent les renseignements les plus précis, les plus concrets et même, dans certains cas, les seuls renseignements disponibles sur l'histoire sociale, l'histoire des cultes, l'histoire du droit, l'histoire économique, l'histoire de la langue grecque, l'histoire de la culture, des loisirs, des spectacles et des concours, l'histoire des artisans, des artistes et des athlètes, l'histoire des mentalités religieuses, et même l'histoire des paysages, – sans parler de l'histoire de régions entières du monde grec, celles dont les écrivains grecs conservés parlent peu ou ne parlent pas. Bien sûr, sur tous ces aspects de l'histoire grecque, les textes littéraires ne sont pas tous muets; mais les informations qu'ils contiennent sont rares, dispersées, isolées, et même, dans certains cas, presque inexistantes. Ainsi le droit et les institutions politiques des cités grecques autres qu'Athènes, la plupart des dialectes grecs, la plupart des concours et des spectacles grecs, de très nombreux cultes, les prix des denrées, la "religion populaire", les rapports entre les Grecs et les peuples non grecs de l'Orient, la vie des colonies grecques des rives de la Mer Noire, – tout cela serait presque inconnu sans les

inscriptions grecques. Et ce ne sont là que des exemples.

Malheureusement, la documentation épigraphique n'est pas également répartie entre toutes les régions du monde grec, ni entre toutes les époques de l'histoire grecque. Par exemple les inscriptions grecques de l'époque archaïque sont très rares, presque toujours très courtes, souvent difficiles à comprendre. Au V^{ème} siècle avant notre ère, les inscriptions sont nombreuses à Athènes, mais seulement à Athènes. C'est au cours du IV^{ème} siècle qu'elles se multiplient partout, et l'âge d'or de l'épigraphie grecque, c'est l'époque hellénistique et l'époque de l'Empire romain. Or on sait qu'à partir du début de l'époque hellénistique, le grec est la langue véhiculaire et la langue de culture de tous les pays de la Méditerranée orientale et du Proche-Orient, avant de devenir la langue dominante de toute la moitié orientale de l'Empire romain. Par conséquent les inscriptions grecques sont très nombreuses non seulement tout autour de la Mer Egée, mais aussi en Asie Mineure et sur les côtes ouest et nord de la Mer Noire, à Chypre, en Syrie, en Palestine, en Egypte et en Cyrénaïque. En revanche, à toutes les époques, elles sont rares dans toute la moitié occidentale du monde grec: en Italie du Sud, en Sicile, en Provence et même sur la façade occidentale de la péninsule grecque. Il semble que ce phénomène ait une cause purement matérielle: dans tout l'Occident grec, on gravait sur le bronze plutôt que sur la pierre; or le bronze se conserve rarement.

Ajoutons que l'usage des inscriptions a certainement été, dans l'Antiquité gréco-romaine, plus qu'un trait culturel parmi d'autres: c'était, en vérité, un fait de civilisation majeur. Deux faits le prouvent. D'abord, en Grèce et dans la Méditerranée orientale, la profusion des inscriptions. Les pierres de l'Agora d'Athènes, les murs du sanctuaire de Delphes, les places publiques, les rues, les colonnades, les gymnases, les théâtres d'Ephèse, de Milet et d'ailleurs en sont couverts. A la sortie des villes, les inscriptions sont présentes dans les nécropoles, couvrent parfois les sarcophages. Dans la campagne, les bourgs et les sanctuaires isolés avaient aussi leurs inscriptions, souvent nombreuses. Les plus petites cités de la Mer Egée ont presque toutes livré au moins une poignée d'inscriptions. Mais il existe une autre preuve, plus forte encore, peut-être, que cette profusion et, peut-on dire, plus émouvante, c'est la présence d'inscriptions grecques isolées aux extrémités les plus lointaines du monde antique: à peu près partout où des hommes et des femmes parlant grec se sont rendus et ont vécu, ils ont laissé des inscriptions. Au Nord-Est de l'Afghanistan, aux confins du Tadjikistan, un philosophe disciple d'Aristote a fait graver sur une grande stèle les maximes des Sept Sages, qu'il avait soigneusement copiées dans le sanctuaire de Delphes. Sur la côte iranienne du Golfe arabo-persique, une cité grecque créée par un roi séleucide rend des décrets où elle rappelle fièrement ses origines ioniennes. Dans l'île de Failaka, au large du port de Koweït, une garnison de soldats grecs a laissé plusieurs inscriptions. Dans le sud de l'Afghanistan, à quelques kilomètres de Kandahar, un roi indien est obligé de faire graver ses édits en grec pour qu'ils puissent être lus par la population locale. Dans l'Occident romain, les Orientaux hellénophones ont laissé pareillement leur trace: il y a des inscriptions grecques non seulement dans le Midi de la Gaule,

mais aussi à Autun et à Lyon; il en a au Maroc, et même sur le *limes* de Germanie.

Pour tirer de ces inscriptions innombrables toutes les informations qu'elles contiennent, est nécessaire avant tout de comprendre à quoi elles servaient. Pour les épitaphes, les bornes routières, les inscriptions gravées sur les bases de statues des grands hommes, nous le comprenons sans effort, parce que des inscriptions du même type existent dans le monde moderne. Nous comprenons aussi que les Grecs aient gravé et exposé des traités internationaux: leurs clauses étaient ainsi définitivement soustraites à toute contestation. Nous comprenons qu'une cité victorieuse ait remercié les dieux de sa victoire en leur consacrant un *ex-voto* inscrit, exposé bien en vue dans un sanctuaire international: le vainqueur pérennisait ainsi à la fois le souvenir de son triomphe, le souvenir de l'humiliation infligée au vaincu, et le souvenir de sa propre piété. Mais pourquoi, par exemple, gravait-on sur pierre, par milliers, des actes d'affranchissement d'esclaves ou des décrets accordant à des particuliers des privilèges honorifiques?

La réponse à cette question n'est pas évidente; ou, plutôt, les réponses qui, au premier abord, peuvent paraître évidentes sont fausses. Les inscriptions n'étaient pas des archives. Comme nous, les Grecs avaient des archives, publiques et privées, sur papier (sur papyrus). Ils étaient même très paperassiers. Bien entendu, ces archives sont perdues, sauf en Egypte, où le climat permet la conservation du papyrus. Les inscriptions n'étaient pas des affiches: comme nous, les Grecs pratiquaient l'affichage. Simplement, leurs affiches n'étaient pas, comme les nôtres, des feuilles de papier collées sur un mur: les documents qu'on voulait afficher étaient peints sur de grands panneaux de bois préalablement blanchis, qu'on exposait ensuite sous les portiques des places publiques. Autrement dit, les décrets, les comptes ou les actes d'affranchissement que nous lisons gravés sur pierre étaient tous, par ailleurs, enregistrés: c'est en les archivant qu'on garantissait leur *conservation*, comme chez nous. Certains de ces documents étaient en outre affichés: par l'affichage on leur assurait, comme chez nous, une *publicité temporaire*. Mais parmi tous ces textes conservés en archives et, pour certains d'entre eux, affichés, il y en avait auxquels on voulait assurer, en plus, une *publicité définitive* ou, comme on disait, "éternelle". Ce sont ces textes qu'on gravait, – souvent, d'ailleurs, mais pas toujours, sous une forme abrégée.

Par conséquent, avant d'utiliser un document gravé, l'historien doit se demander pourquoi on a choisi ce document pour le graver, pourquoi on a souhaité pour lui une publicité pérenne. Chercher et trouver la bonne réponse à cette question, c'est d'abord s'éviter des erreurs d'interprétation; mais c'est aussi un des meilleurs moyens de comprendre certains traits fondamentaux de la civilisation grecque antique. Pourquoi a-t-on choisi d'assurer à tant de documents publics une publicité "éternelle"? Avouons-le: la réponse n'est pas toujours claire. En général, toutefois, elle l'est; seulement elle varie d'une inscription à l'autre, ou du moins, d'une catégorie d'inscriptions à une autre. Heureusement, le texte même du document inscrit fournit souvent cette réponse. Si l'on a gravé tant de décrets décernant à des bienfaiteurs des

privilèges honorifiques, ce n'était pas essentiellement pour satisfaire la vanité des bienfaiteurs: c'était, comme le disent sans fard des dizaines de décrets, "afin qu'à jamais tout le monde sache que la cité sait se montrer reconnaissante envers les hommes qui lui rendent des services et pour qu'ainsi leur zèle trouve à l'avenir de nombreux imitateurs". Graver sur la pierre ou le bronze des documents publics choisis, c'était une façon de satisfaire aux exigences les plus fondamentales de la démocratie et du civisme grecs: publicité des lois, transparence de la gestion publique, bien sûr, mais aussi et surtout appel constant à l'esprit civique et à l'émulation entre les citoyens, sur quoi reposait entièrement le fonctionnement de la cité.

Seulement tout cela a une conséquence très gênante pour l'historien de l'Antiquité. L'historien des temps modernes ou contemporains, quand il étudie des archives, travaille sur des séries complètes de documents (tous les actes de vente enregistrés chez un notaire de telle date à telle date, toute la correspondance diplomatique d'une ambassade à une époque donnée). Cela lui permet toutes sortes de comparaisons chiffrées, de statistiques et, donc, de conclusions qui lui seraient inaccessibles s'il ne disposait que d'un choix de documents. Puisque les textes grecs gravés sur pierre sont, par définition, des textes choisis, l'historien spécialiste des inscriptions grecques ne peut jamais en faire autant, et il ne le pourrait pas davantage si, par miracle, la totalité des inscriptions grecques de l'Antiquité était parvenue jusqu'à nous. L'histoire quantitative, en particulier, lui est presque toujours interdite, à de très rares exceptions près.

Citons, tout de même, deux ou trois exceptions notoires. A Delphes, en l'an 200 avant notre ère, on décida soudain, pour une raison que nous ne connaissons pas, de graver sur pierre la totalité des actes d'affranchissement d'esclaves. Ces actes étaient en fait des actes privés; toutefois la procédure suivie était particulière. L'esclave achetait sa liberté en versant à son maître une somme d'argent variable; mais une fiction juridique voulait que l'esclave "confiât au dieu la vente", c'est-à-dire que le maître était censé vendre l'esclave à Apollon moyennant la somme d'argent fixée (fournie en réalité par l'esclave), "à condition que l'esclave fût libre de faire ce qu'il voulait et d'aller où il voulait": sa liberté future était garantie par le dieu et les prêtres d'Apollon étaient témoins de l'acte. Les textes gravés (beaucoup plus d'un millier sont conservés, en tout ou en partie) étaient souvent abrégés, mais pas toujours: ils livrent une foule de détails concrets sur la procédure suivie, le prix versé, les restrictions apportées à la liberté de l'esclave (par exemple il devait rester au service de son maître, ou des enfants de son maître, jusqu'à la mort de ces derniers), etc. Les affranchissements de Delphes offrent ainsi à l'historien une mine de renseignements concrets sur la vie des familles et sur la société d'une petite cité grecque (la cité de Delphes) à l'époque hellénistique. La série, malheureusement, n'est pas absolument complète: l'obligation de graver tous les actes ne fut strictement respectée que pendant quelques décennies, au début du II^{ème} siècle avant notre ère. Heureusement, pendant cette période, les actes furent gravés sur le grand "mur polygonal" qui soutenait la terrasse du temple d'Apollon; or ce mur est le monument le mieux conservé de Delphes: on dis-

pose ainsi d'une série de plusieurs centaines d'actes complets.

A Délos, au III^{ème} siècle avant notre ère, les administrateurs du sanctuaire d'Apollon faisaient graver chaque année un compte-rendu détaillé de leur gestion sur des grandes stèles de pierre, en partie conservées. On dispose ainsi, pour certaines années, de la liste complète des recettes et des dépenses du sanctuaire, des travaux de réparation et d'entretien qui y étaient effectués, et de l' "état des lieux" qui est établi chaque année, temple par temple, of-frande par offrande. Pour certaines denrées de première nécessité, que le sanctuaire achetait fréquemment, on peut suivre l'évolution des prix sur plusieurs décennies. Apollon possédait aussi, hors du sanctuaire, des propriétés foncières, domaines ruraux et maisons urbaines, louées à des particuliers: là aussi, on établissait tous les dix ans un état des lieux très précis (on comptait un par un les figuiers, les pieds de vigne...); chaque année on enregistrait la rentrée des loyers, les loyers impayés, etc. On voit ainsi fonctionner dans le détail la gestion d'un grand sanctuaire. Bien entendu, beaucoup de textes sont perdus, beaucoup d'autres sont mutilés: la série, là encore, n'est pas complète, il s'en faut de beaucoup. En outre le vocabulaire employé, souvent technique, n'est pas toujours parfaitement clair pour nous.

A Delphes encore, au début du IV^{ème} siècle avant notre ère, le temple d'Apollon fut détruit par une catastrophe naturelle, probablement un glissement de terrain. Sa reconstruction occupa plusieurs décennies. Nous possédons, gravée sur pierre, une partie de la comptabilité des magistrats chargés du financement (complexe) des travaux. On suit ainsi les étapes successives de la reconstruction, perturbée par la guerre et les aléas de la politique internationale. On connaît le salaire des ouvriers, la provenance des matériaux, qu'une commission internationale faisait venir de diverses régions, la gestion des diverses sources de financement, etc.

Quand une cité avait décidé que tel ou tel document serait gravé, un magistrat mettait en adjudication le travail de gravure. Le lapicide (ouvrier graveur) choisi recevait une copie sur papyrus, en écriture cursive, du texte qu'il devait graver. Il commençait par travailler la pierre de façon à ce que la surface à graver soit à peu près lisse. Puis il dessinait sur la pierre des traits horizontaux, analogues aux lignes de nos cahiers; quelquefois même il les gravait: il arrive donc que ces "lignes" soient conservées. Jusqu'au début du III^{ème} siècle avant notre ère, certains lapicides dessinaient également des lignes verticales: l'ensemble de la pierre était alors couvert d'un véritable carroyage, analogue à nos grilles de mots croisés. Dans ce cas, on gravait une lettre par "carré" et chaque ligne comportait forcément le même nombre de lettres (gravure dite *stoichédon*).

Après quoi, dans la plupart des cas, le lapicide *dessinait* entièrement son texte sur la pierre, lettre par lettre non pas, sauf exception, en écriture cursive, mais en "majuscules", sans jamais séparer les mots. Ensuite seulement il *gravait*, une par une, les lettres qu'il avait dessinées. Souvent il gravait d'abord tous les traits verticaux du texte, puis tous les traits horizontaux, etc.; bien entendu, il lui arrivait d'en oublier. Enfin, quand la gravure proprement dite était achevée, il *peignait* l'intérieur des lettres, afin que le texte fût lisible quel que soit l'éclai-

rage. On utilisait souvent pour cela de la peinture rouge. Quelquefois, dans les textes très longs gravés en petites lettres, on facilitait la lecture en faisant alterner les couleurs ligne par ligne: une ligne peinte en rouge, la suivante en noir, la troisième à nouveau rouge, etc. Alors seulement le travail était terminé. Toutefois, le lapicide n'était payé que lorsque le magistrat responsable avait vérifié son travail. Ce contrôle était le plus souvent purement formel, mais pas toujours: on connaît quelques inscriptions où certaines fautes du lapicide ont été systématiquement corrigées après l'achèvement de la gravure.

La connaissance de ce processus matériel est nécessaire à la critique des textes. Car ceux-ci ne sont pas toujours clairs pour nous: dans ce cas la tentation est forte, pour l'épigraphiste, de supposer que le lapicide s'est trompé. Or les lapicides se trompaient quelquefois, mais rarement: quand on copie un texte lettre après lettre, on se trompe moins souvent que quand on écrit au stylo, sur un papier, en écriture cursive. Surtout, on ne commet pas les mêmes erreurs. Par exemple un lapicide peut oublier ici ou là une lettre (dans ce cas, l'ouvrier rajoutait parfois, entre deux lignes, la lettre oubliée); il peut même, exceptionnellement, sauter une ligne du texte qu'il a sous les yeux; en revanche il y a très peu de chances pour qu'il déforme complètement un mot ou un membre de phrase, comme le faisaient parfois les copistes du Moyen-Age, qui copiaient en cursive des textes vieux d'un millénaire, quelquefois difficiles à comprendre pour eux.

Comment travaille l'épigraphiste?

Puisque faire de l'épigraphie, c'est tout bonnement faire de l'histoire avec une catégorie particulière de documents, l'épigraphie n'a pas de *méthode* qui lui soit propre: sa méthode, c'est tout simplement la méthode historique. L'épigraphie ne possède en propre que quelques techniques de recherche. Ces techniques n'ont absolument rien de savant, rien de mystérieux, rien de difficile. Il s'agit, pour l'essentiel, de techniques de collecte de la documentation et d'établissement des textes. Ces techniques sont, en substance, les mêmes que celles qu'on utilise dans d'autres disciplines auxiliaires de l'histoire: l'épigraphiste doit seulement les adapter aux particularités de la documentation épigraphique.

On collecte les inscriptions par la fouille, par la prospection, ou par l'inventaire des réserves de musées (lesquelles contiennent encore bien des documents inédits) – à condition, bien entendu, d'y être autorisé par les autorités archéologiques du pays concerné. Jusqu'ici, le travail de l'épigraphiste ne diffère pas du travail de l'archéologue. Mis en présence d'une pierre incrite, l'épigraphiste la mesure, la décrit, toujours comme le ferait un archéologue. Il en photographie au moins la face inscrite, sous l'éclairage le moins défavorable possible, l'idéal étant évidemment un éclairage "frisant". Et puis, bien sûr, il en copie le texte, en majuscules, en imitant aussi exactement que possible la forme et la disposition des lettres sur la pierre. Et voici le premier grand secret du métier: pour lire et copier une inscription, si la pierre est usée, il faut, certes, avoir de bons yeux; mais il faut surtout avoir lu beaucoup d'inscriptions analogues: celui qui lit le mieux est très souvent celui qui sait le plus de choses, celui dont la

mémoire contient le plus grand nombre de textes semblables à celui qu'il copie.

Voici maintenant le second secret du métier d'épigraphe, le plus "technique" de tous: l'estampage. Ce n'est pas un bien grand mystère. On lave la pierre à grand eau, on plaque sur la face inscrite une mince feuille d'un papier spécial (le "papier à estampage"), proche du papier buvard; puis, avec une grosse bosse à poils fins et serrés (la "brosse à estampage"), on frappe longuement, à petits coups, cette feuille de papier qu'on a appliquée sur la pierre: peu à peu, le papier mouillé pénètre dans les lettres gravées et dans les moindres aspérités de la pierre, il en épouse exactement la forme. Et puis, on laisse sécher. Une fois sec, l'"estampage" ainsi obtenu offre une empreinte exacte de la surface inscrite, que seul le feu ou les rats peuvent détruire (on possède et on utilise des estampages vieux de plus de cent ans), que l'on peut emporter dans sa valise et, plus tard, étudier chez soi, en faisant jouer sur lui la lumière bien plus commodément qu'on ne pourrait le faire sur la pierre. Autre technique (si l'on peut dire): le "charbonnage" des inscriptions très effacées. Sur la surface inscrite abondamment mouillée, on répand un peu de charbon de bois réduit en poudre et l'on frotte doucement avec le gras du doigt: la poussière de charbon se rassemble dans le creux des lettres, et l'on arrive ainsi souvent (mais pas toujours!) à déchiffrer des textes très usés.

La "technique" de l'épigraphe ne s'arrête pas tout à fait là: on est capable aujourd'hui, par exemple, d'appliquer à des inscriptions difficiles des techniques modernes de photographie qui permettent d'en améliorer la lecture. D'autres techniques sont utilisables à l'occasion. Mais, il faut le dire, les conditions matérielles nécessaires non seulement à l'utilisation de ces techniques, mais aussi à leur succès, sont, en pratique, trop rarement réunies: dans la plupart des cas, les secrets de l'épigraphe se bornent bel et bien à l'utilisation de l'estampage et du charbon de bois. Encore faut-il qu'il ait un peu de temps, de l'eau en suffisance, et aussi, s'il travaille en plein air, que le vent ne souffle pas trop fort et que le soleil ne soit pas trop chaud (un estampage doit sécher lentement).

Quant à l'établissement du texte, les techniques de l'épigraphe diffèrent peu des techniques de la philologie. Elles sont même beaucoup plus simples, puisqu'on lit normalement sur la pierre un texte gravé immédiatement après sa rédaction: l'établissement du texte de Sophocle ou de Démosthène ne serait-il pas infiniment plus simple si nous lisions non pas un manuscrit médiéval, mais la première copie qui en aurait été établie, directement sur le manuscrit de l'auteur? Une seule technique d'établissement des textes épigraphiques mérite un mot d'explication, parce qu'elle impressionne les profanes: c'est la restitution des textes incomplets. Le principe en est pourtant très simple: quand une partie du texte a disparu, on peut la restituer si on connaît des textes analogues complets ou, au moins, plus complets que le texte qu'on étudie, — autrement dit si l'on connaît des textes *parallèles*. Déchirez un article de journal, et essayez de restituer les parties manquantes: s'il s'agit d'un article sportif, vous y parviendrez d'autant mieux que vous serez un lecteur régulier de la presse sportive, habitué aux formules employées par les journalistes sportifs, et au courant de l'actualité sportive, du langa-

ge technique de chaque sport, de la règle du jeu, etc. Il en sera de même d'un éditorial politique ou d'une critique de cinéma. Inutile d'insister: l'épigraphiste restituera d'autant mieux les textes mutilés qu'il aura lu davantage d'inscriptions et qu'il sera mieux instruit des détails de l'histoire et de la civilisation grecques. A une condition: qu'il sache s'en tenir aux restitutions assurées. Car il ne s'agit pas de refaire un texte plausible, chose facile (si l'on sait le grec), mais qui ne sert absolument à rien: il s'agit de retrouver le texte tel qu'il était réellement, en y laissant des "blancs" chaque fois que la restitution n'est pas certaine, au moins en substance.

On voit: le travail de l'épigraphiste ne comporte aucun secret. Il suppose simplement qu'on sache le grec, qu'on ait lu beaucoup de textes, et que l'on sache beaucoup d'histoire. Il s'agit d'un travail – c'est là tout à la fois son intérêt et sa difficulté – qui tient à la fois du travail de terrain de l'archéologue et du travail de cabinet du philologue, mais qui reste, par l'essentiel, un travail d'historien.

L'étude scientifique des inscriptions, comme presque toutes les sciences de l'Antiquité, a vraiment pris naissance au XIX^{ème} siècle en Allemagne: le premier grand livre d'épigraphie grecque reste le *Corpus inscriptionum graecarum* (CIG) de Boekh, Franz, Curtius et Kirchhoff (1828-1877), et il n'est pas encore entièrement périmé. Berlin et Vienne sont restés les centres où s'élaborent les grands corpus d'inscriptions grecques que sont les *Inscriptiones Graecae* et les *Tituli Asiae Minoris*. Une part prépondérante de l'épigraphie grecque s'exprime toujours en langue allemande. La France, puis les autres pays, ont suivi le mouvement à partir de la fin du XIX^{ème} siècle.

C'est à partir de cette date, en effet, que l'exploration archéologique de la Grèce, de l'Asie Mineure et du Proche-Orient a pris un élan décisif. Les grandes fouilles lancées dans les trente dernières années du XIX^{ème} siècle et, encore, dans la première du XX^{ème} siècle (en Grèce, par exemple, Delphes, Olympie, Délos, plus tard l'Agora d'Athènes et bien d'autres) ont permis la découverte de dizaines de milliers d'inscriptions nouvelles, renouvelant complètement, par l'épigraphie autant que par l'archéologie, notre connaissance de l'histoire ancienne. Ces grandes fouilles, concédées par la Grèce de l'époque aux nations occidentales (Delphes et Délos à la France, Olympie à l'Allemagne, l'Agora d'Athènes aux Etats-Unis, etc), ont du même coup développé dans chacune de ces nations l'étude de l'épigraphie grecque. À côté des grands corpus en latin hérités de la science allemande du XIX^{ème} siècle se sont développés des corpus de sites (*fouilles de Delphes*, *Inscriptiones de Délos*, *Inchriften von Olympia*, etc.) en langues modernes, accompagnés d'une multitude d'articles et d'ouvrages.

Dans la constitution de l'épigraphie comme discipline scientifique auxiliaire de l'histoire, trois grands noms se détachent: ceux de l'Autrichien Adolf Wilhelm, du Français Maurice Holleaux et de son élève Louis Robert, – le premier de tempérament plus "philologue", le second plus "historien", le troisième, le plus grand, peut-être, ajoutant aux apports de tous ses devanciers une attention particulière à la géographie ancienne et moderne, aux réalités du terrain. Ce sont eux qui ont établi et imposé dans toute sa rigueur la méthode de restitution des

textes mutilés par le recours aux “parallèles”, méthodiquement réunis, comparés et classés. D'autres épigraphistes ont publié autant qu'eux et, pour certains, aussi utilement qu'eux. Mais ce sont eux qui ont fait le plus pour que l'épigraphie devienne une discipline historique rigoureuse, véritablement scientifique.

Pourtant, il faut l'avouer, l'épigraphie grecque peut paraître décourageante pour un non spécialiste. Essayons tout de même d'ouvrir quelques voies.

Il n'existe pas de bon manuel récent et détaillé d'épigraphie grecque. Le livre le plus commode pour un profane est l'ouvrage italien de M. Guarducci, *Epigrafia greca*, en quatre volumes (1967-1978) remarquablement illustrés. C'est une anthologie de textes (traduits et commentés en italien) autant et plus qu'un traité scientifique; ce n'en est pas moins une bonne introduction, très accessible et même séduisante. Une présentation de l'épigraphie grecque à la fois plus cursive et plus scientifique, la meilleure malgré sa brièveté et sa date relativement ancienne, a été fournie par Louis Robert dans *L'Histoire et ses méthodes (Encyclopédie de la Pléiade)*, Paris, 1961, p. 453-497. Elle a été traduite en allemand (et augmentée de notes) sous le titre *Die Epigraphik der klassischen Welt* (Bonn, 1970). Enfin, pour s'orienter dans la bibliographie, il existe heureusement un guide excellent, précis, sûr, facile à utiliser grâce à son plan, aux explications qu'il contient et à ses *indices*: F. Bérard, D. Feissel, P. Petitmengin, M. Sève, *Guide de l'épigraphiste*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1989. On y trouvera tous les moyens d'accéder aux recueils et aux grandes études disponibles. La consultation des trois ouvrages que nous venons de citer peut suffire à mettre à pied d'œuvre un helléniste désireux de se mettre au courant des acquis de l'épigraphie grecque. Il suffit d'ajouter à cette liste deux instruments de travail qui permettent de se tenir au courant chaque année des découvertes nouvelles: d'abord le “Bulletin épigraphique” de la *Revue des Études Grecques*, tenu jadis par P. Roussel, puis, de 1938 à 1984, par J. e L. Robert, et continué depuis 1986 par un groupe de savants français sous l'impulsion de Ph. Gauthier; ensuite le *Supplementum Epigraphicum Graecum*, utile surtout à partir du tome 26, c'est-à-dire depuis que H. W. Pleket et R. Stroud ont relancé, en 1979, cette entreprise ancienne: le “SEG”, comme le “Bulletin Épigraphique” avant 1985, couvre désormais chaque année l'ensemble du domaine de l'épigraphie grecque et comporte de bons *indices*.